

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

Bonjour,

Depuis le 3 février, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025/2026 sont ouvertes. En ligne ou par téléphone, les familles qui souhaitent scolariser leurs enfants dans une des écoles de notre ville, doivent obligatoirement prendre rendez-vous avant le 28 mai 2025.

Les enfants concernés sont :

- o tous les enfants nés en 2022, effectuant leur 1ère rentrée scolaire en maternelle dans une école montluçonnaise

- o les enfants qui passent au CP

- o les enfants inscrits en classe CHAM (à partir du CE1)

- o les enfants des classes PEJS, et ULIS

- o les enfants de familles montluçonnaises qui changent d'école, de quartier OU les enfants de familles qui emménagent sur Montluçon

- o TPS (Toute Petite Section) : les enfants nés en 2023.

- o les enfants qui n'ont jamais été scolarisés : pour les premières inscriptions en maternelle (hors Petite Section) et élémentaire (hors CP)

Pour rappel, l'école est déterminée selon une sectorisation établie en fonction du domicile familial.

Retrouvez tous les détails du processus d'inscription dans la fiche disponible en téléchargement.

Lien direct pour prendre un rendez-vous en ligne :

<https://www.montlucon.com/prendre-rendez-vous/inscriptions-scolaires/>

Lien direct pour télécharger la fiche d'inscription :

<https://www.montlucon.com/grandir-et-vivre/enfance/vie-des-ecoles/>

Merci de bien vouloir faire écho de cette information dans vos éditions et colonnes respectives.

Votre contact

Service Communication

VILLE DE MONTLUÇON COMMUNIQUÉ DE PRESSE

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr